



Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

OAP sectorielle inscrite dans le règlement du PLU

OAP de la rue de la Poste et de la Promenade de Tovière - PLU approuvé le 30 septembre 2019

Qu'est-ce-qu'une OAP ?

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) constituent l'une des pièces du dossier du PLU.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation comprennent, en cohérence avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements, le patrimoine.

Elles exposent la manière dont la commune souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou secteurs du territoire. Les OAP peuvent notamment :

- Définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune ;
- Favoriser la mixité fonctionnelle ;
- Comporter un échéancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser et de la réalisation des équipements correspondants ;
- Porter sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager ;
- Prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics.

Les OAP sont opposables aux autorisations d'occupation du sol et aux opérations d'aménagement dans une relation de compatibilité. Ces dernières devront respecter les principes d'aménagement et de programmation définis dans les OAP mais également se conformer au règlement graphique et écrit du PLU. Ainsi les OAP et les prescriptions réglementaires sont utilisées de manière complémentaire.

Il existe deux types d'OAP :

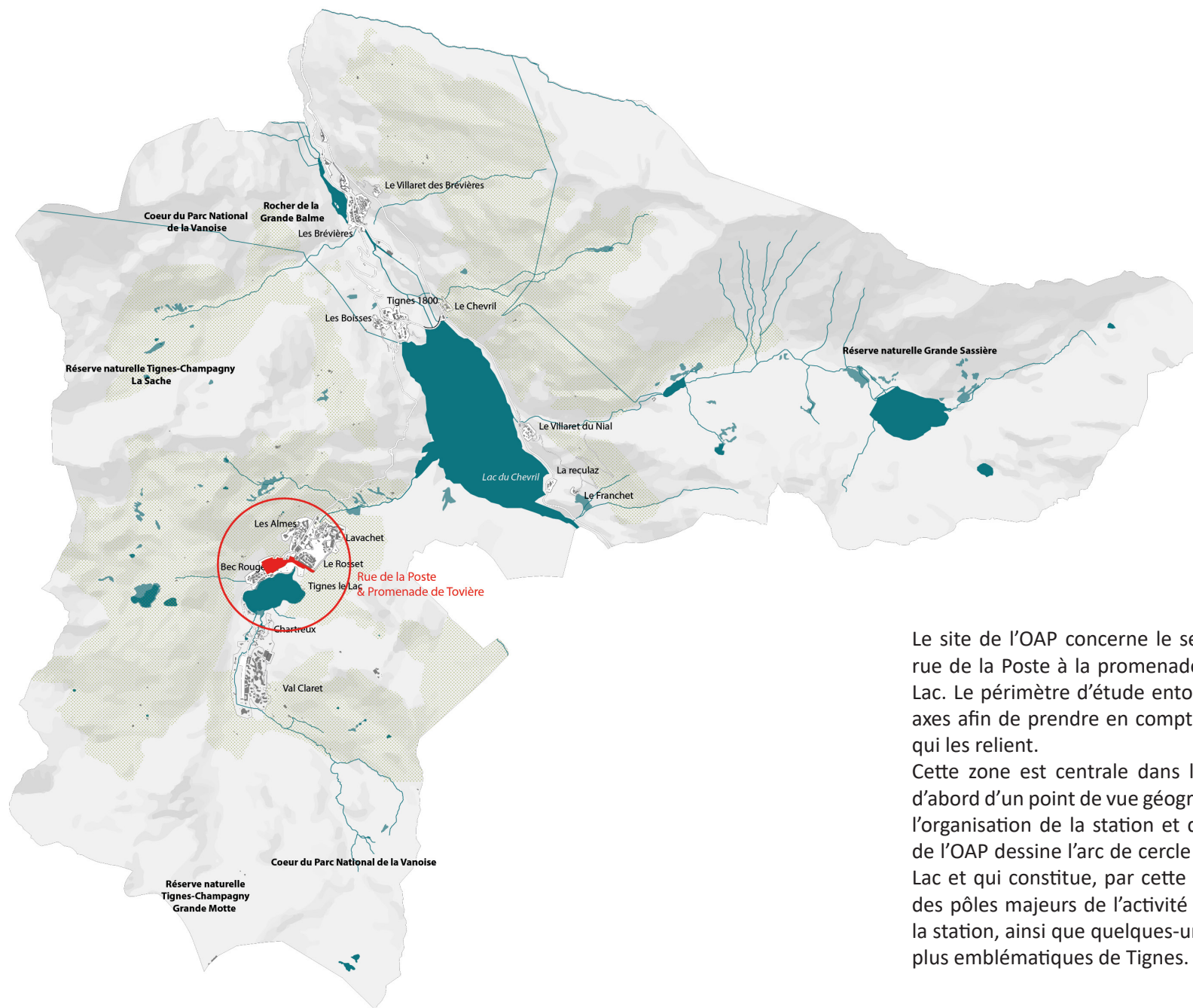
- Les OAP thématiques, qui fixent les intentions en matière de développement touristique, de développement architectural et de maîtrise énergétique, de transport...
Il s'agit de reprendre les objectifs affichés dans le PADD en les explicitant davantage et leur conférer un caractère opposable en termes de compatibilité avec les projets;
- Des OAP de secteurs, qui traduisent sur les secteurs de projet, les principes d'aménagement et de programmation définis par la commune (organisation spatiale, voies à créer, coeur d'ilôts vert, principaux espaces constructibles...).

Ces OAP sont présentées sous forme de fiche.

Sommaire

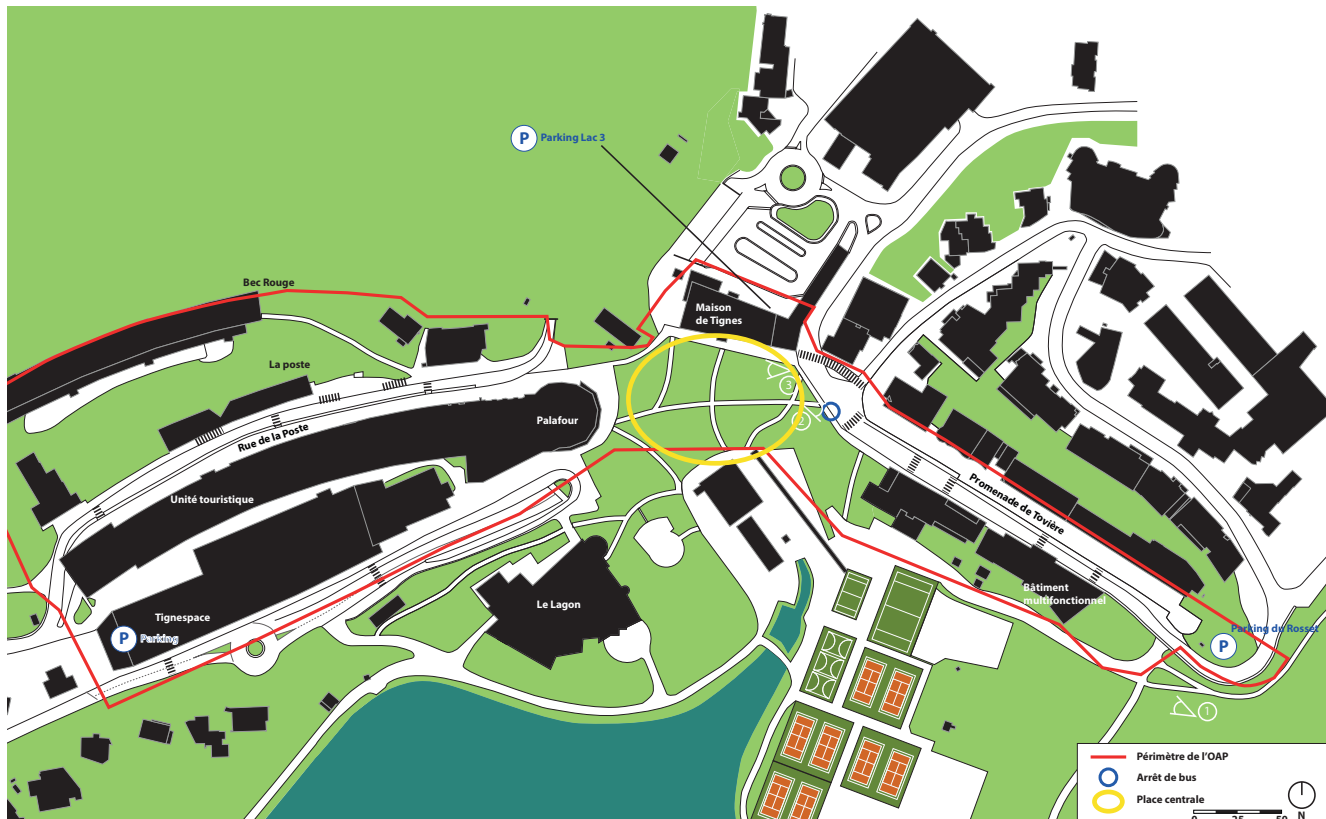
I. Contexte	2
II. Objectifs	5
III. Enjeux et problématiques.....	6
IV. Orientations.....	10
V. Schéma de synthèse opposable.....	15

I. Contexte de l'OAP de la Poste et de la rue de Tovière



Le site de l'OAP concerne le secteur qui s'étend de la rue de la Poste à la promenade de Tovière à Tignes le Lac. Le périmètre d'étude entoure largement ces deux axes afin de prendre en compte les enjeux importants qui les relient.

Cette zone est centrale dans la commune de Tignes, d'abord d'un point de vue géographique mais aussi dans l'organisation de la station et de la ville. Le périmètre de l'OAP dessine l'arc de cercle urbanisé qui entoure le Lac et qui constitue, par cette situation privilégiée, un des pôles majeurs de l'activité estivale et hivernale de la station, ainsi que quelques-unes des copropriétés les plus emblématiques de Tignes.



En effet, la partie Ouest du périmètre est structurée par quelques-unes des constructions d'envergure de Tignes:

- L'Unité touristique et le Palafour qui regroupent des hébergements touristiques, des logements permanents et secondaires, une galerie commerciale (boutiques et restaurants), des services comme une maison médicale et un local ESF;

- Le Bec Rouge qui comprend des logements permanents et secondaires et des hébergements touristiques;

La rue de la Poste se structure entre l'Unité touristique et quelques bâtiments construits en pied de pente: un magasin de sport, une supérette,

la Poste et le bâtiment du Divaria (hébergements touristiques).

Donnant sur la RD87 A en contre bas de l'Unité touristique, se trouvent les bâtiments de Tignespace et du bowling.

La partie Est du périmètre de l'OAP est composée de la promenade de Tovière qui est structurée par un alignement de petits immeubles dont la destination est majoritairement de l'hébergement touristique avec en rez-de-chaussée des commerces et restaurants. Un bâtiment multifonctionnel et un parking souterrain viennent clôturer cette rue.



Vue sur l'Unité touristique



Vue sur la promenade de Tovière



Vue sur le Palafour depuis la place de Tignes

L'OAP traitera aussi de la Place centrale de Tignes située entre ces deux axes et le lac de Tignes. Cette place constitue la grenouillère de Tignes le Lac, vaste espace ouvert où se retrouvent les passants et les skieurs, où ceux-ci chaussent et déchaussent leurs skis et se dirigent vers les remontées mécaniques : les Télésièges du Palafour, de Tovière, du Rosset et le tapis du centre.

Cette place donne aussi sur les aires d'activités de plein air de Tignes le Lac : la base nautique, les terrains de sports type Tennis, football, volley-ball, le jardin d'enfants... Deux constructions finalisent ce pôle: le bâtiment aqualudique du Lagon et la maison de Tignes qui regroupe l'office du tourisme et l'accueil touristique.



Vue aérienne de la place centrale de Tignes

II. Objectifs

Le développement de la zone de la rue de la Poste et de la promenade de Tovière devra respecter les objectifs suivants décrits dans le PADD :

1. Préparer un nouvel élan pour Tignes à l'horizon 2050

- Améliorer l'organisation de Tignes pour une fonction urbaine et touristique dynamique avec un service d'excellence
- Organiser les transports en commun, les liaisons douces et la gestion du stationnement pour un espace public apaisé
- Réaménager des espaces publics structurants d'une manière fonctionnelle dans un paysage urbain renouvelé

2. Bien vivre toute l'année à Tignes

- Conforter et développer les commerces de proximité

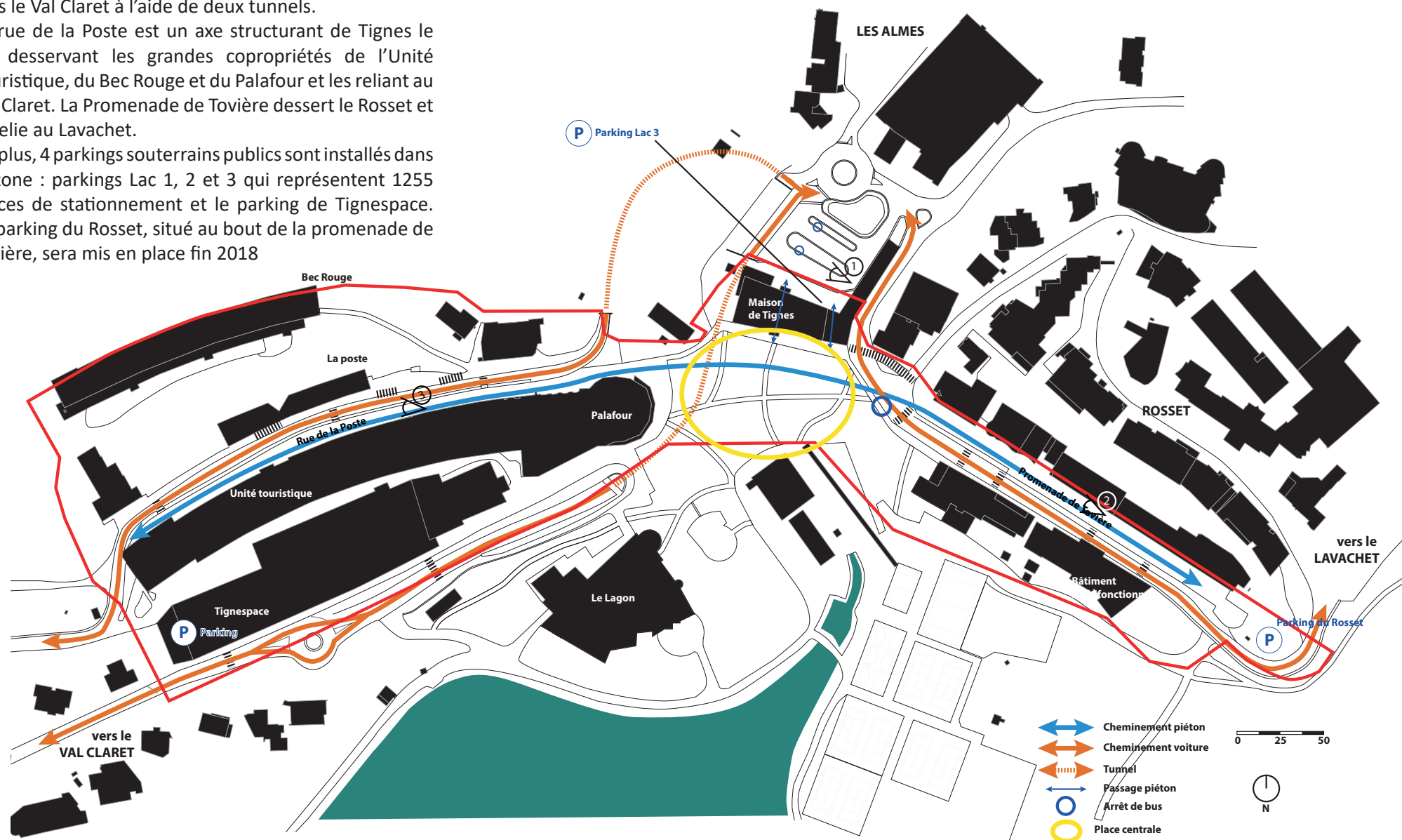
III. Enjeux et problématiques

1. Déplacements

Le site de l'OAP est en fait un véritable carrefour de cheminements pour Tignes. Il permet de redistribuer les grands axes traversant Tignes le Lac du bas de la ville vers le Val Claret à l'aide de deux tunnels.

La rue de la Poste est un axe structurant de Tignes le lac desservant les grandes copropriétés de l'Unité Touristique, du Bec Rouge et du Palafour et les reliant au Val Claret. La Promenade de Tovière dessert le Rosset et le relie au Lavachet.

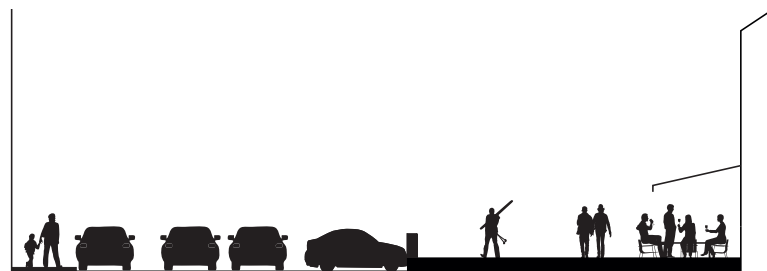
De plus, 4 parkings souterrains publics sont installés dans la zone : parkings Lac 1, 2 et 3 qui représentent 1255 places de stationnement et le parking de Tignespace. Le parking du Rosset, situé au bout de la promenade de Tovière, sera mis en place fin 2018



La place de Tignes crée un trait d'union entre les deux rues et vers les cheminements piétons au bord du lac. Cependant, les deux axes regroupent des problématiques liées au déplacement.

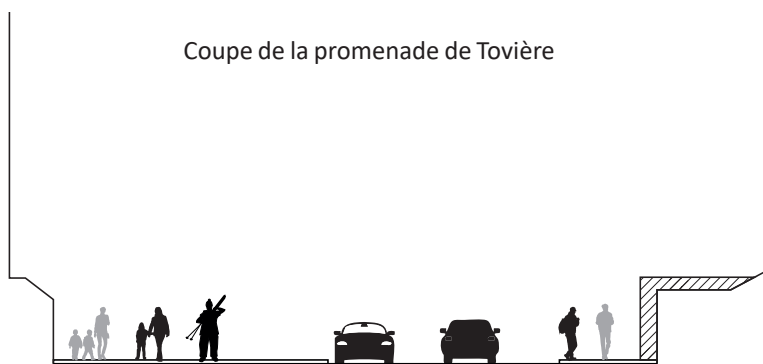
La rue de la Poste présente des conflits d'usages entre piétons, skieurs et automobilistes en hiver et entre cyclistes, piétons et automobilistes l'été. En effet, la voirie et le trottoir sont utilisés comme retour skieurs alors qu'elle ne dispose pas des équipements nécessaires. De plus, la rue ne possède pas de piste cyclable.

La voiture est très présente sur les deux axes avec un nombre important de stationnements aériens.



Trottoir Stationnement Voirie Stationnement Trottoir Terrasse

Coupe de la promenade de Tovière



trottoir Stationnement voirie trottoir

Coupe de la rue de la Poste



Gare routière (février 2017)



Promenade de Tovière (février 2017)



Rue de la Poste (février 2017)

2. Connexions et lisibilité

La rue de la Poste est caractérisée par son aspect très fermé généré par l'Unité touristique qui la structure et le Bec Rouge qui la surmonte. La première crée une barrière en direction du Lac du fait de la monumentalité du bâtiment, mais aussi du manque de passages depuis la rue de la Poste vers l'autre côté de l'Unité touristique. Le Bec Rouge, par sa situation en contre-haut, accroît l'enfermement de la rue par rapport au paysage et rend ce secteur moins accueillant. De plus, l'absence d'accès direct depuis la rue, déconnecte le bâtiment du tissu urbain de Tignes le Lac.

Le Palafour par sa forme architecturale impacte la lisibilité* de la zone.

En contrebas du bâtiment, il est difficile de comprendre

comment atteindre les terrasses des restaurants ou la galerie commerçante. Le rapport à la rue est absent de ce côté de la construction, il prend la forme d'un passage peu avenant entre l'Unité touristique et Tignespace ou le bowling qui coupe le rapport entre le bâtiment situé en hauteur et ceux donnant sur la route départementale 87A.

Du côté du Palafour et depuis la place de Tignes, la localisation de l'entrée de la galerie commerçante n'est pas visible, celle-ci se situe sur le côté dans la rue de la Poste et n'est pas facilement identifiable. L'orientation vers la rue de la Poste ou en direction de Tignespace est en définitive compliquée car brouillée par les différentes formes de bâtiment, l'activité de la place de Tignes et la fourche créée par le Palafour.

* «La lisibilité se définit par la facilité d'identifier les éléments de la ville, de les structurer en un schéma cohérent. Cette clarté permet de s'orienter, grâce aux indications sensorielles et aux souvenirs.» K. Lynch, L'image de la cité



Vue sur le Palafour depuis la promenade de Tovière

3. Usages

La promenade de Tovière est caractérisée par un espace piétonnier dont l'aménagement entraîne des difficultés de déneigement et de déplacements en hiver. L'aspect minéral de cet espace marque la discontinuité avec le caractère naturel des berges du lac malgré plusieurs ouvertures du front bâti sur celles-ci et ne met pas en valeur les commerces et terrasses de restaurants rythmant la rue.

Concernant la rue de la Poste, la structure commerciale de l'unité touristique est fortement impactée par les problèmes de fonctionnement du bâtiment précités. Ainsi, la galerie commerciale à la structure plutôt vétuste et dont l'accès est difficile, est en perte de dynamisme.

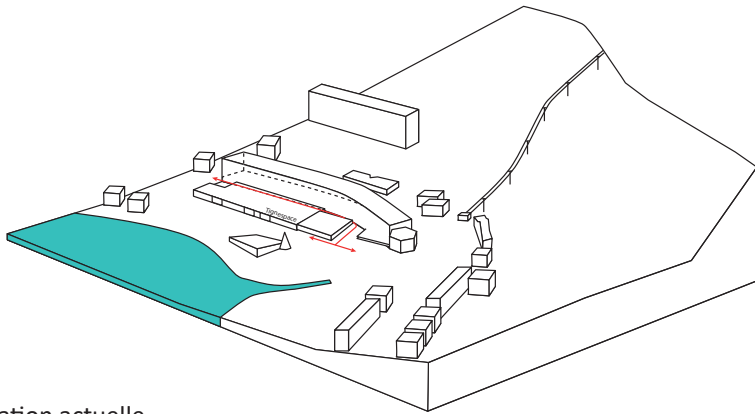


Promenade de Tovière (Google street map)

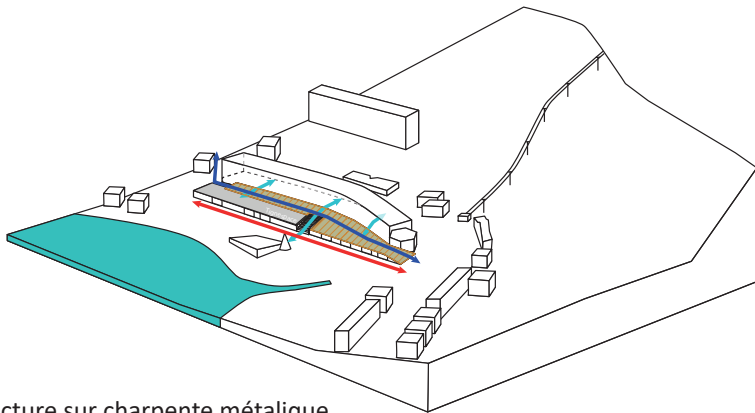


Rue de la Poste (Google street map)

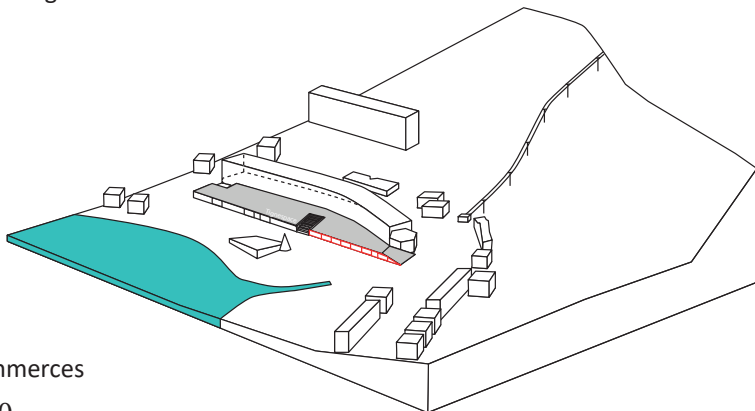
IV. Orientations



Situation actuelle



Structure sur charpente métallique et passages



Commerces

1

Créer une structure reliant Tignespace au Palafour et à la galerie de l'Unité touristique

- Cette structure prendra place au niveau du passage entre l'Unité touristique et Tignespace/le bowling. Elle pourra prendre la forme d'une structure sur charpente métallique avec en sous-sol l'installation de parkings.

- Le toit de la nouvelle structure permettra de relier le sud de Cruze au Palafour avec deux accès bien identifiés.

Des passages piétons traversent l'unité touristique permettant de rejoindre la rue de la Poste.

2

Valorisation des galeries commerçantes

- **Réaménagement des commerces du Palafour** : La structure permettra de créer une continuité avec les bâtiments de Tignespace et du Bowling et ainsi de réaménager les commerces existants en rez-de-chaussée.

- **Aménagement de la galerie du Palafour** : Il permettra également de renouveler l'organisation générale de la galerie pour plus d'ouvertures, de visibilité et pour optimiser la surface dédiée à la promenade et aux commerces.

De plus, le réaménagement et l'agrandissement des terrasses donnant sur le lac participeront aussi à la revitalisation des restaurants et des commerces.

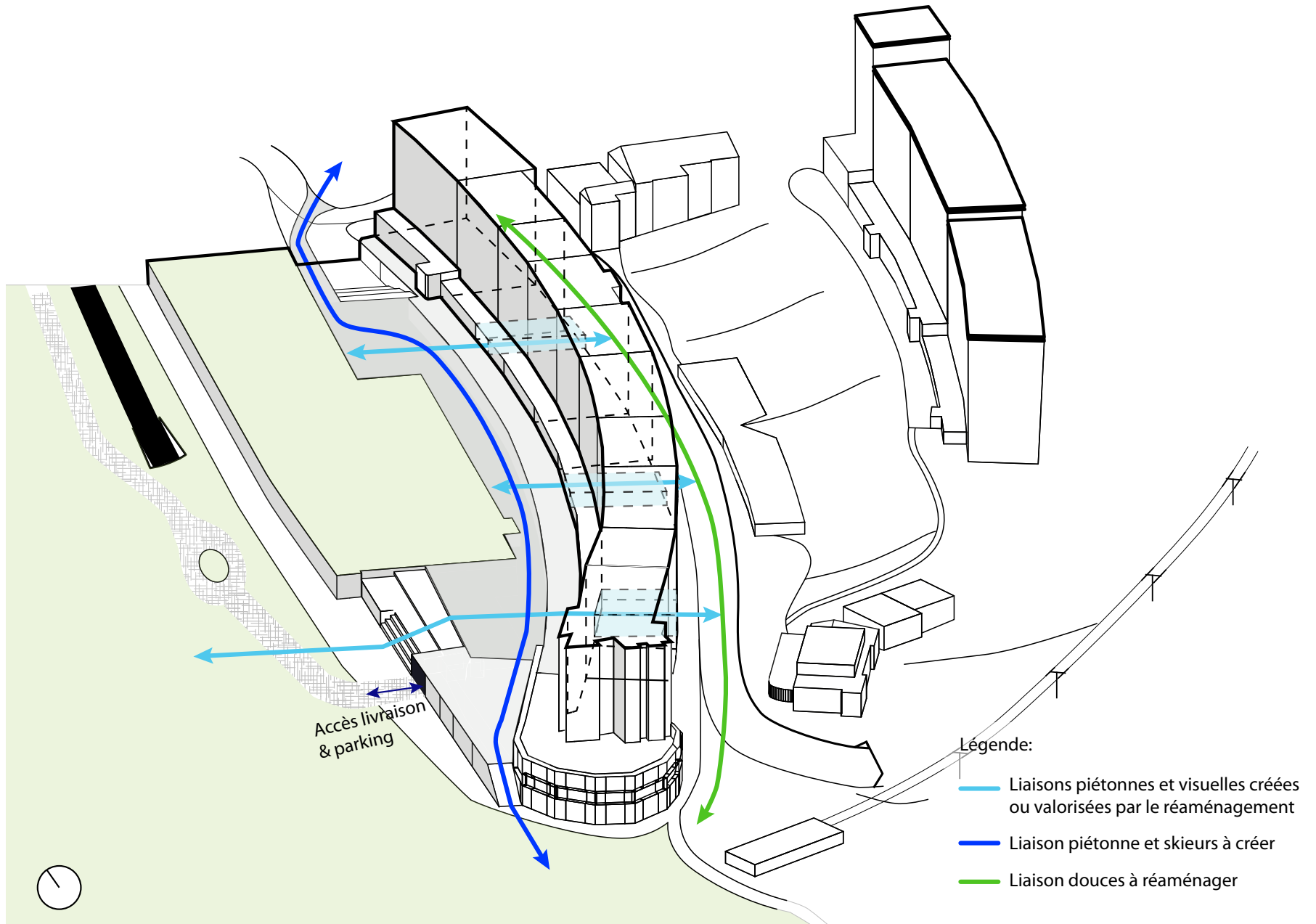
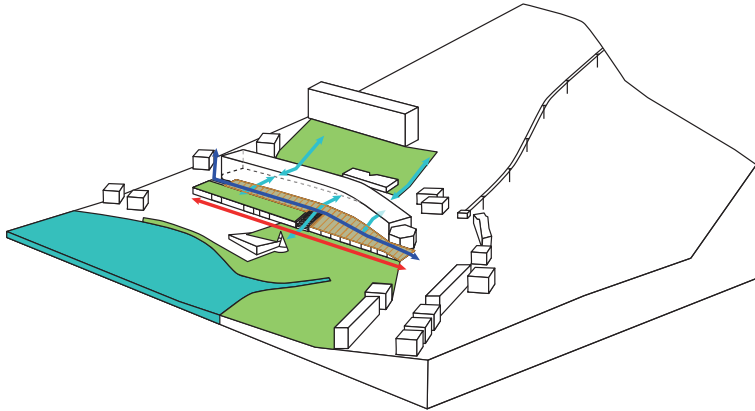
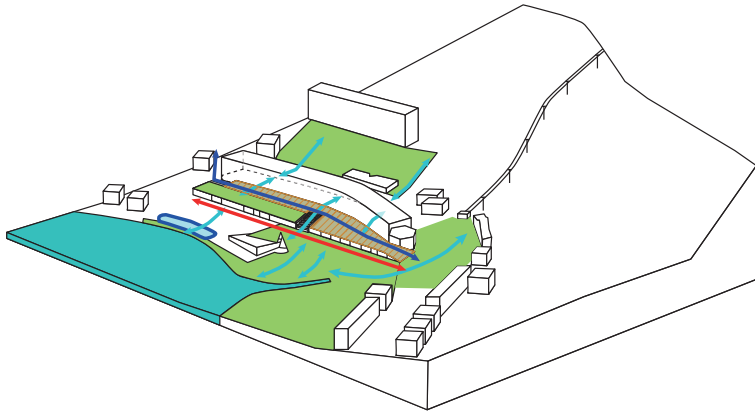


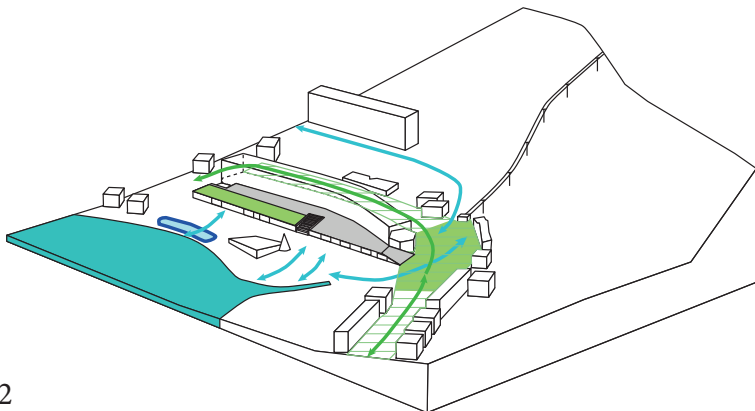
Schéma indicatif des liaisons à créer ou réaménager



Création de connexions entre le bas et le haut de l'unité touristique



Mise en valeur du lac



Création d'une continuité fonctionnelle et esthétique sur la rue de la Poste et la promenade de Tovière

3 Créer une connexion entre le bas et le haut de l'unité touristique

- Réaménagement de la route D87 : agrandissement du tunnel pour une entrée de celui-ci après l'accès à Tignespace et la mise en place d'un espace pacifié entre les nouveaux accès au Palafour, le lagon et les bords du lac.
- Aménagement de la plateforme : L'ensemble devra créer une continuité avec le traitement de la nouvelle surface comme un espace public. Ainsi, devront être mis en place la végétalisation d'une partie de la structure, des cheminements, ainsi que du mobilier urbain.
- Un aménagement paysager général sera mis en place depuis le lac jusqu'au Bec Rouge afin de créer un ensemble donnant l'ambiance d'un parc.

4 Mettre en valeur les abords du lac

- Créer un espace aqualudique extérieur : bassin d'agrément l'été et patinoire en hiver. Cet équipement permettra de valoriser le lac par de nouvelles perceptions de celui-ci, l'été comme miroir d'eau ou fontaine et comme indice de son existence l'hiver.

5 Créer une continuité fonctionnelle et esthétique sur la rue de la Poste et la promenade de Tovière

- Réaménagement de la rue de la poste, afin de laisser un espace dédié aux skieurs, aux cyclistes et aux piétons tout en limitant la place de la voiture, les stationnements seront à durée limitée.
- Retravailler les cheminements sur la place centrale de Tignes afin de raccrocher les deux grands axes (rue de la Poste - Promenade de Tovière)
- Réaménagement de la promenade de Tovière afin de mettre en valeur les terrasses des commerces et requalifier la place donnée aux cycles et aux piétons.

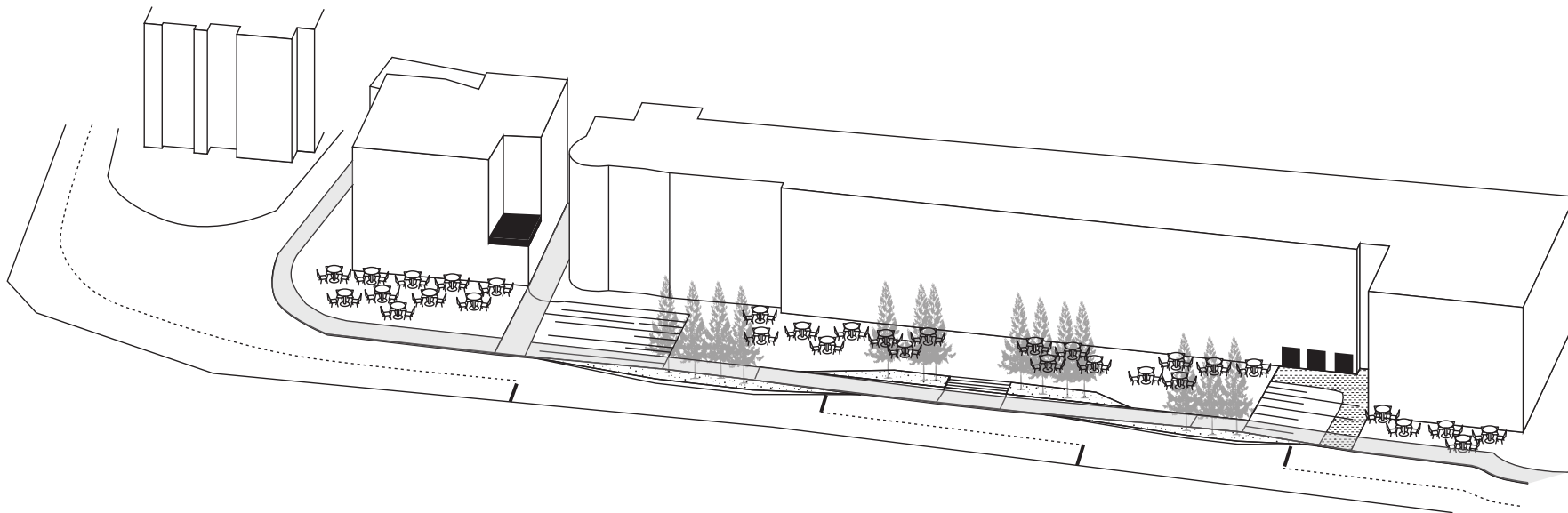
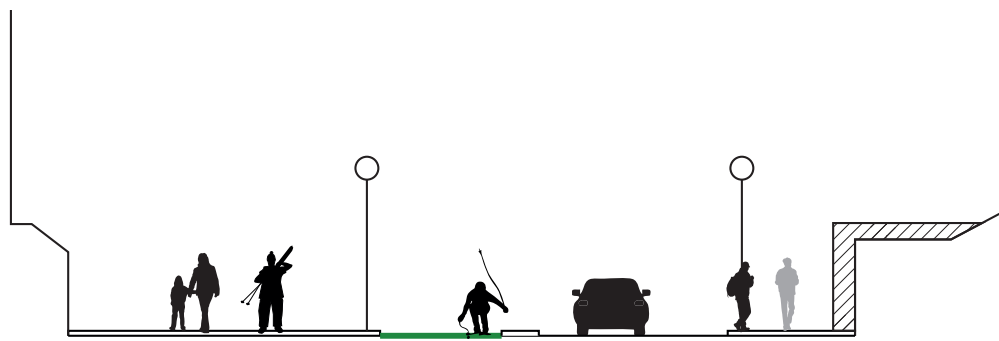


Schéma indicatif de l'aménagement de la promenade Tovière



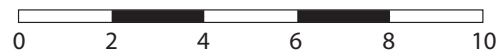
trottoir

Cycles
skieurs

voirie

trottoir

Coupe de la rue de la Poste



V. Schéma de synthèse opposable

